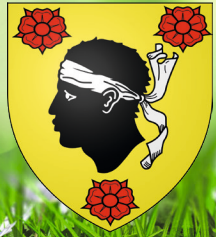


n°8

Avril 2024

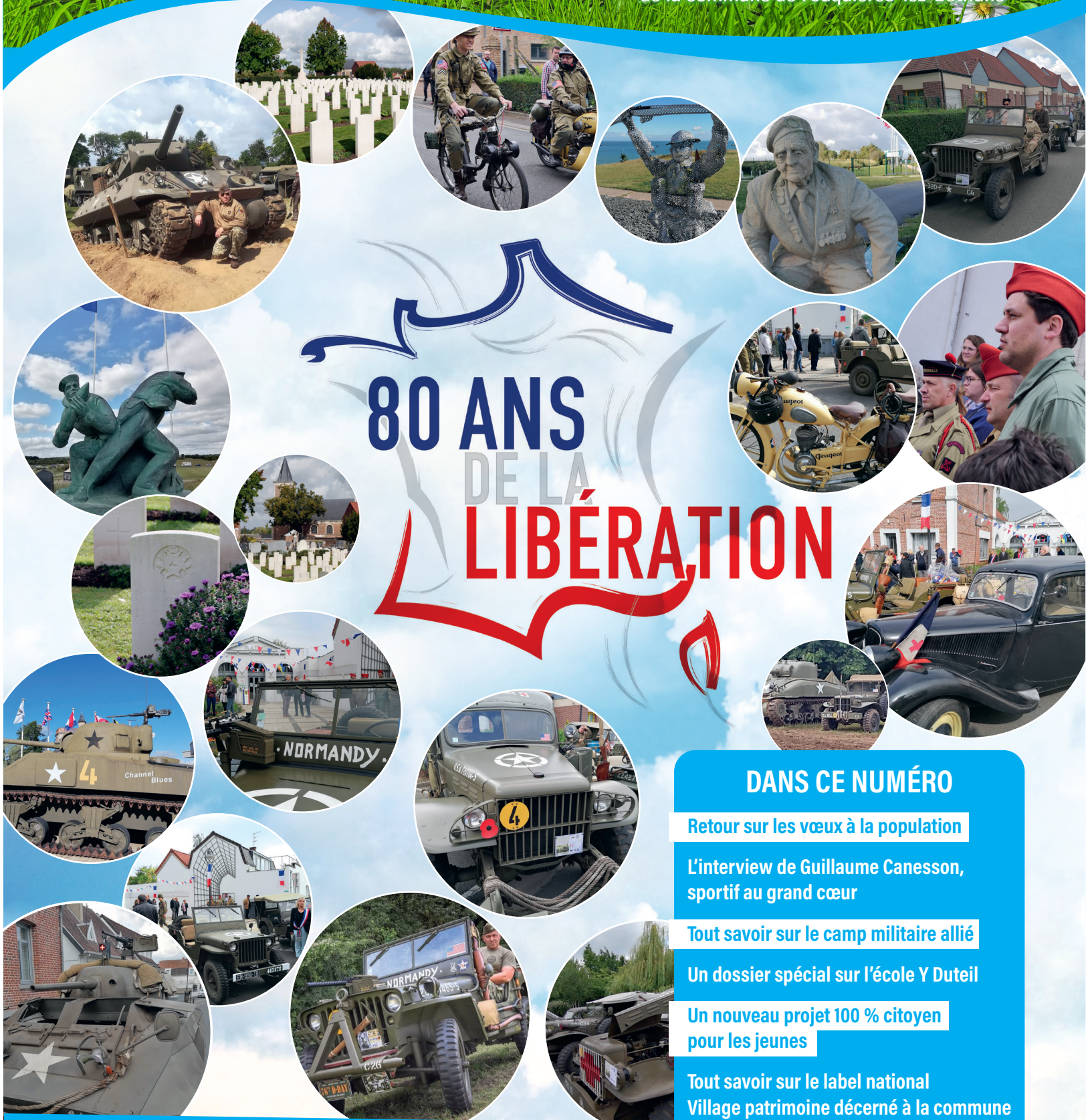


Fouquières

Notre Mag!

Le Magazine d'informations
de la commune de Fouquières-lez-Béthune

80 ANS DE LA LIBÉRATION



DANS CE NUMÉRO

Retour sur les vœux à la population

L'interview de Guillaume Canesson,
sportif au grand cœur

Tout savoir sur le camp militaire allié

Un dossier spécial sur l'école Y Duteil

Un nouveau projet 100 % citoyen
pour les jeunes

Tout savoir sur le label national
Village patrimoine décerné à la commune



Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur
Chères Fouquiéroises, chers Fouquièrois,

2024 est une année historiquement importante. En juin 1944, les alliés ont débarqué en Normandie pour délivrer notre peuple du joug nazi. Cette opération militaire gigantesque a laissé des stigmates dans nos villes, villages, sur nos monuments, dans nos cimetières.

80 ans après, il nous semblait essentiel de rendre hommage à ce moment de l'Histoire. C'est pourquoi, un camp militaire allié s'installera dans le village entre le 3 et le 5 mai. Cette manifestation, organisée par la commune avec l'aide de Dany et Olivier Lemaire, est non seulement une commémoration d'un événement historique mondiale mais aussi un rempart contre l'oubli.

En effet, la transmission de l'Histoire est nécessaire à la construction du citoyen et notamment du jeune citoyen.

Ainsi, des ateliers et des expositions seront proposés aux enfants et aux jeunes, des moments de commémoration et de recueillement sont prévus afin que chacun prenne conscience de la valeur de notre liberté et à quel point la paix est précieuse. Nous vous attendons nombreux lors de cette manifestation qui sera aussi l'occasion de se retrouver lors du bal de la libération.

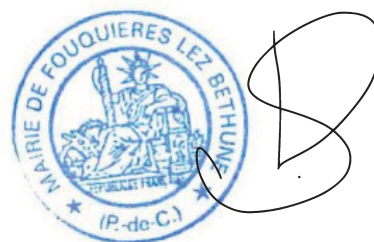
2024 est un moment également important pour la commune puisque le 14 mars, le jury de l'association nationale « village patrimoine » a visité Fouquières-lez- Béthune et notamment les sites remarquables de notre commune comme le château ferme, le Château de Bretagne ou l'Eglise

Saint Vaast. Nous vous annonçons avec fierté que le village a obtenu le label village patrimoine pour cinq ans. Ce label est une mise en exergue de l'attrait de notre commune et une reconnaissance du soin que chacun apporte à son entretien.

Le magazine est aussi l'occasion de revenir non seulement sur des animations qui ont jalonné la vie de la commune depuis le début de l'année, animations portées par les associations de plus en plus dynamiques et investies mais aussi sur des actions menées avec des habitants comme la mobilisation pour sauver la classe de l'école Yves Duteil ou la matinée « Nettoyons la nature ».

Pour terminer, je vous donne rendez-vous le 9 juin pour les élections européennes. N'oublions pas que l'Europe est une volonté commune après guerre pour que les peuples européens, encadrés par les géants américains et soviétiques, vivent en paix tout en gardant leur souveraineté. N'oublions pas que la paix est paradoxalement un combat quotidien et rappelons-nous des paroles de John Fitzgerald Kennedy le 20 septembre 1963 aux Nations Unis : « *Ne nous reposons pas sur nos acquis, mais efforçons-nous de construire la paix, de vouloir que la paix soit dans le coeur et dans l'esprit de chacun.* »

Bonne lecture
Votre Maire, Sophie DUBY.



DOSSIER SPECIAL « SAUVONS NOTRE ECOLE »

Le 23 janvier 2024, les services de l'Education nationale informaient Madame le Maire d'une décision de fermeture d'un poste élémentaire au titre des classes allégées de l'école primaire Yves Duteil.

Le dossier de Fouquières Votre Mag ! est consacré à l'école. Nous reviendrons sur son histoire et la mobilisation conjointe des parents d'élèves et des élus, mobilisation qui a porté ses fruits.

Bonne lecture.

1 - L'école Yves Duteil... une petite Histoire



Connaissez-vous l'histoire de l'école de Fouquières-lez-Béthune ?

1918 : deux écoles dans la commune. Celle des garçons se trouve rue Salengro et celle des filles rue de l'église

1942 : l'école accueille 85 élèves répartis en 2 classes. Alors que Béthune est soumis aux bombardements, les réfugiés affluent dans la commune. En janvier 1942, le conseil municipal décide la construction d'une école provisoire.

L'école construite rue Fanien accueille dès octobre 1942 les élèves. Elle sera utilisée jusqu'en 1974.

1969 : des bâtiments pré fabriqués sont installés rue Barbusse pour accueillir l'école maternelle.

2005 : l'école de la rue Fanien est démolie.

La pose de la première pierre

L'équipe municipale dirigée par Jean Lesot a obtenu l'autorisation de construire l'école actuelle le 12 décembre 2003.

La pose de la première pierre de l'école s'est déroulée le 6 février 2004 en présence de Jean Paul DELEVOYE, Ministre de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat et de l'aménagement du territoire.

Les travaux étaient prévus en 3 tranches :

- La première concernait l'école maternelle
- La seconde, l'école primaire
- La troisième concernait le restaurant et un cyber centre

Au total, l'opération était chiffrée à 1 million 500 000 euros.



Les photos de la construction

La construction s'est étalée de 2004 à 2006.



2006... enfin l'inauguration

C'est le 9 septembre 2006, que le chanteur, Yves Duteil, parrain du groupe scolaire a coupé le ruban et dévoilé la plaque commémorative. Accueilli par le Maire Jean Lesot, le chanteur était entouré par de nombreuses personnalités locales, le Député André Flajolet, le sous-préfet René Bidal.



2 - Février 2024 : Des parents d'élèves en colère !

Un collectif de parents d'élèves s'est créé en proposant une pétition contre la fermeture de l'école. Voici l'argumentaire utilisé.

« Nous, parents d'élèves de l'école Yves Duteil de Fouquières-lès-Béthune, sommes confrontés à une situation qui nous préoccupe profondément.

Nos enfants méritent une école sans sur-effectif. La fermeture de classe envisagée ne fera qu'augmenter le nombre d'élèves par classe et surtout la multiplication du nombre de niveaux par classe, une classe de maternelle à 4 niveaux, une classe regroupant CP, CE1, CE2 et une dernière CM1, CM2. Cette nouvelle organisation est désastreuse et n'est en aucun cas propice à un apprentissage sain et efficace.

Nous avons également des élèves allophones qui ont besoin d'un suivi renforcé. La structure telle qu'elle est actuellement permet d'accompagner chaque élève avec un enseignement de qualité.

L'accueil des enfants âgés de moins de 3 ans n'est pas comptabilisé dans les effectifs. Ils sont pourtant bien présents. L'actuelle organisation du groupement scolaire leur permet un accueil structuré et adapté, là où d'autres écoles proposent de les accueillir dans des classes surchargées.

L'école publique se veut inclusive, une augmentation du nombre d'élèves par classe n'est pas favorable à cette inclusion. Et encore moins la multiplication des niveaux qui ne permet pas un suivi adapté et d'apprendre correctement. Selon les statistiques du ministère de l'Éducation nationale, un effectif réduit dans les classes

favorise la réussite scolaire des élèves (source : Ministère de l'Éducation nationale). En outre, il est prouvé que des classes surchargées et une multiplication des niveaux peuvent avoir un impact négatif sur la qualité de l'enseignement et le bien-être des élèves.

Nous demandons donc aux autorités compétentes d'intervenir pour empêcher cette fermeture. Chaque enfant a droit à une éducation de qualité dans un environnement propice au développement personnel. Ne privons pas nos enfants de cette opportunité. Si la classe ferme, les conditions d'apprentissage en seront dégradées. C'est inacceptable ».

3/ Un rassemblement Républicain et le soutien des élus

Le mardi 13 février, les parents d'élèves avec le soutien de Sophie DUBY, Maire et des élus organisaient un rassemblement républicain devant l'école. Une pétition était à signer. Merci aux parents et habitants présents. La mobilisation a payé. Le Rectorat est en effet revenu sur sa décision et la classe ne fermera pas. La défense de l'école de la République valait bien cette mobilisation.





CEREMONIE DES VŒUX 2024

La cérémonie des vœux à la population du samedi 6 janvier 2024 a encore rassemblé beaucoup de monde. Une cérémonie avec un thème : Fouquières, un village en forme olympique. Un thème en écho aux Jeux olympiques programmés en France cet été.

Retour sur le discours de Sophie DUBY, Maire

2023... une année de concrétisation de projets

2023 est avant tout une ANNEE de concrétisations des projets entamés en 2022... une année qui permet de préparer notre village à la transition énergétique, écologique et climatique.

- L'éclairage public a été totalement transformé. Toute la commune est passée à l'éclairage LED avec détecteur de présence dans les quartiers résidentiels. Je remercie la population impactée par un éclairage public nocturne moins important. Je sais que certaines personnes se sont senties plus vulnérables mais l'ensemble de la population s'est montré patient, d'autant plus que des retards d'approvisionnement ont repoussé l'opération.
- Le plan communal de sauvegarde a également été mené à terme. Ce document, exigé par la sous-préfecture, permet à la commune de savoir comment réagir lors de crises majeures qui impacteraient la population. Dans le même but, une réserve de sauvegarde communal va être créée.
- Le fleurissement du village avec des plantes vivaces et bouturables a été commencé. Végétaliser des espaces nouveaux et répondre aux nouvelles normes phytosanitaires qui nous interdisent l'emploi de produits désherbants a abouti à l'engazonnement du cimetière. C'est une nouvelle façon d'imaginer notre lieu de recueillement mais cette opération est nécessaire. En effet, Nous ne pouvons plus poser du macadam sur de grandes surfaces. Cela ne permet pas le ruissellement, ni l'absorption des eaux dans la nappe phréatique.
- La vie associative a continué à battre son plein: les associations, mises à l'honneur ce soir, ont joué leur rôle fédérateur: convivialité, bonne humeur, rassemblement et lien social. Chacun a pu trouver un lieu, un temps une ambiance pour se rassembler. Entre le cochon grillé de la ducasse, le beaujolais de novembre, les concours de pêche et leur renommée extra-communale, les animations des parents d'élèves de l'Ecole Yves Duteil, Chemins Croisés et ses découvertes multiculturelles, les amis du château et sa participation aux journées du patrimoine la vie communale est dynamique, joyeuse. Elle mérite de ce fait « le Cap animations » qui paraîtra en janvier. Vous pourrez y retrouver également les rendez-vous avec Une nouvelle association « Petits bouts d'histoire »: de la lecture mise en scène pour les petits et les moins petits. La sophrologie est venue les rejoindre dernièrement, les « petits bouts d'histoire » apportent un programme complet de lecture et d'éveil.

- Une association, beaucoup plus ancienne, a elle, retrouvé un nouvel élan: les Charitables. De nouvelles recrues sont venues consolider les rangs des anciens. Garant de notre tradition communale et régionale, les Charitables Fouquiérois s'inscrivent depuis 1753 dans l'accompagnement de la population dans les moments de deuil. Leur discrétion, leur bienveillance et leurs disponibilités les rendent indispensables. La quête des Petits Plombs remise à l'honneur permet de les connaître dans des circonstances plus agréables. De même, leur participation en tenue aux commémorations du 8 mai, et du 11 novembre les implique dans la vie du village.

Par ailleurs, nous continuons à travailler le domaine culturel et patrimonial :

- Les Petits Passeurs de la mémoire fouquéroise continuent à être présents lors de toutes les commémorations. En 2023, les CM1 et les CM2 de l'école Yves Duteil se sont rendus sur les sites de Lorette et de Vimy. La commune est partie prenante dans ce type de voyage patrimonial, notre délibération cadre qui structure les actions dans ce domaine met un point d'honneur à transmettre notre Histoire. Il est clair que l'implication des enfants dans la nécessité du devoir de mémoire participe à la formation de citoyens responsables, cultivés et impliqués. Depuis le début de notre mandat, nous mettons un point d'honneur à convier la jeunesse à l'ensemble des commémorations. Et le Bleu de France offert aux élèves de l'école par les Anciens Combattants est un lien précieux entre le passé et le présent. C'est d'ailleurs un moment très émouvant, porteur de sens et symbole du devoir de mémoire et de transmission entre les générations.
- La vie culturelle a poursuivi son cours avec l'accueil de concerts à l'église, la déambulation historique avec la compagnie l'éléphant dans le boa en septembre au début du mois du patrimoine dont la presse a fait l'écho soulignant la richesse du programme pour notre commune.

Le cabinet médical a ouvert ses portes, c'est un service à la population mais également à nos proches voisins. Cette nouvelle attribution nous a obligés à trouver un nouvel endroit pour rassembler les différentes associations. Un local a été trouvé dans l'Ecole Yves Duteil dans l'aile déjà réservée à la garderie et à la restauration scolaire. Ce local, prévu comme un cyber espace dans les plans d'origine, a été transformé en salle associative. Elle permet aussi la mise en place d'ateliers lors des journées du patrimoine. Elle fait également le bonheur de la dynamique association du scrapbooking le lundi et le vendredi après-midi.

L'année 2023 s'est terminée par la distribution des colis aux aînés. Tout comme le repas des aînés d'octobre, ce moment traditionnel est important aux yeux de l'équipe municipale. En effet, nous remarquons que la population mûrit, que certains deviennent plus vulnérables et plus dépendants. N'oubliez pas qu'au sein de l'équipe, un conseiller

a une délégation dédiée aux personnes vulnérables. Il est primordial que personne ne se sente seule ou démunie.

Des projets 2024 divers et ambitieux pour faire avancer la commune

Au revoir 2023, bonjour 2024... Année olympique, année du plus fort, plus loin, plus haut, c'est d'ailleurs le thème de la cérémonie de ce soir... une année de défis écologiques, une année de changement, une année d'événements.

Voici maintenant les ambitions que je nourris en 2024 avec mon équipe :

1/ Une culture olympique

Je peux vous dire que les grands axes de la 4^{ème} édition en septembre du Mois du patrimoine Fouquiérois sont arrêtés et que les habitants devraient assister notamment à un spectacle vivant assez inédit, extraordinaire et participatif qui va comme l'an dernier en faire rire plus d'un. Nous poursuivons également notre travail culturel auprès de la jeunesse en continuant le rallye historique et nous cherchons toujours à enchanter vos oreilles en vous proposant de nouveaux concerts.

2/ Un patrimoine olympique

Je veux vous confirmer ce soir que la commune a officiellement transmis son dossier pour devenir le 4^{ème} Village patrimoine de la communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane et le premier à la sortie directe de l'autoroute A26. Un jury devrait passer durant le premier semestre de l'année 2024. Merci aux habitants impliqués dans cette belle aventure, leur participation est une véritable plus-value pour accueillir ce label qui, si nous l'obtenons, mettra en valeur notre commune et ses habitants.

3/ une transmission olympique

En 2024, la commune qui a accueilli de nombreux résistants, a tenu à commémorer comme il se doit les 80 ans de la libération du territoire suite au second conflit mondial. Grâce au travail de passionnés, je salue d'ailleurs Dany LEMAIRE et Olivier LEMAIRE, un camp militaire allié s'installera du 3 au 5 mai 2024 dans la commune avec de nombreuses animations : bal de la libération, défilé mémoriel avec une harmonie, concert de cornemuses, actions pour les plus jeunes. Je proposerai prochainement au conseil municipal qu'un nouveau parc en hommage à un résistant lié à la commune soit inauguré le dimanche 5 mai 2024. Nous souhaitons proposer à l'ensemble de la population des activités diverses afin que tout le monde puisse se retrouver et commémorer cet événement national dans le respect de l'Histoire et dans notre volonté d'être acteur de la transmission historique.

Un dossier a été transmis il y a quelques jours à la préfecture afin que la commune décroche le label national créé pour les 80 ans de la libération... un label qui permettra à notre commune de figurer notamment dans le programme officiel national

des commémorations. Une belle reconnaissance en perspective.

4/ une économie olympique

Déjà l'année dernière, j'avais évoqué la rénovation énergétique de la salle Guy Emerton. Après un audit énergétique complet, nous avons pu élaborer un projet de rénovation thermique, énergétique, acoustique, ambitieux mais nécessaire pour les habitants de la commune.

La salle Emerton est un lieu de rassemblement, de convivialité. Avec mon équipe, nous voyons cette salle non pas comme une simple salle des fêtes mais comme un outil créateur de lien social dans la population. C'est cette ambition que je nourris pour cette salle.

Toutes les associations qui organisent des manifestations attirent beaucoup de monde. C'est aussi pour beaucoup un lieu pour organiser des mariages, des fêtes de famille, . Il est donc primordial de valoriser ce cœur de village et de faire évoluer la salle polyvalente vers un endroit accueillant, accessible, agréable et chaud, bref une sorte de tiers lieu qui ne dit pas son nom. Pour l'instant les dossiers de demandes de subventions ont été déposés ou seront déposés afin que nous puissions bénéficier au maximum des aides proposées ou par l'État ou par le département ou par la région ou l'agglomération. En fonction de l'octroi des subventions, notre projet se réalisera en tenant compte des financements obtenus et sera paramétré en conséquence.

En aucun cas, il a été question, comme j'ai pu le lire ou l'entendre, de mettre en péril l'économie de la commune et de ses habitants.

Nous répondons simplement mais efficacement à de nouvelles directives gouvernementales, environnementales, écologiques. Ne soyons pas égoïstes, pensons à nos enfants, pensons à l'évolution de notre village, pensons à rénover de manière vertueuse en tenant compte des nouvelles technologies, des nouveaux matériaux, des nouvelles normes. Oui, il faut de l'ambition, oui les habitants de Fouquières-les-Béthune méritent un lieu convivial, accueillant.

Ne soyons pas timorés, sachons profiter des aides qui nous sont proposées, nous travaillons pour le bien-être des habitants, nous travaillons pour préparer l'avenir, nous travaillons pour que les habitants de Fouquières-les-Béthune soient fiers d'habiter leur commune.

Un équipement olympique

Je n'étonne aucun d'entre vous quand je dis que les services techniques sont dans un état lamentable.

Une réflexion a donc été entamée en 2022 sur la faisabilité d'un nouveau bâtiment des services techniques. Le projet a été élaboré non seulement avec les agents communaux mais aussi avec les habitants lors de la rencontre sur l'évolution de la commune, rencontre qui a eu lieu en mai 2023. L'équipe a listé les besoins des agents mais aussi des habitants et surtout des associations.

Il a donc été décidé de déplacer les services techniques à côté de la salle Emerton et de mutualiser les bâtiments ce qui permettra d'augmenter les espaces de stockage et d'inclure une chaufferie commune entre la salle et les bâtiments des services techniques. Là aussi, des dossiers de subventions ont été déposés ou le seront prochainement.

Dans ce domaine, nous voulons également profiter au maximum des financements proposés.

Pour terminer, comme je ne perds pas de vue le fil de la cérémonie l'olympisme je voudrais remercier vivement l'équipe qui me soutient dans l'avancement des projets, l'équipe qui est présente à toutes les manifestations, l'équipe qui, par son engagement, son investissement, son ambition, travaille tous les jours de l'année

à mes côtés. Rien ne pourrait exister sans cette volonté d'avancer, sans ce désir commun du bien des habitants de la commune.

Justement, depuis juin 2021, je suis avec mon équipe aux commandes de la commune.

Un bilan de mi-mandat valorisé

Nous avons présenté dans le dernier magazine municipal notre bilan de mi-mandat avec plus de 60 actions initiées en 3 ans au service de la population dans différents domaines : culture, sécurité, bien vivre ensemble, travaux, environnement.

Voici quelques projets aboutis.

C'est parce qu'avec mon équipe je souhaite le meilleur pour les habitants que nous avons créé un nouveau magazine municipal intitulé Fouquières Votre Mag ! que je sais toujours très attendu par les habitants.

C'est parce qu'avec mon équipe je souhaite le meilleur pour les habitants que nous avons créé un nouveau site internet, qui donne une belle image de notre village et qui est actualisé régulièrement.

C'est parce qu'avec mon équipe je souhaite le meilleur pour les habitants que nous avons déployé sur le territoire communal des caméras de vidéo protection afin d'assurer la sécurité de tous.

C'est parce qu'avec mon équipe je souhaite le meilleur pour les habitants et les jeunes de la commune que nous avons créé les projets les petits passeurs de la Mémoire Fouquiéroise, le Mois du patrimoine Fouquiérois pour les adultes et les enfants et installé des boîtes à livres.

C'est parce qu'avec mon équipe je souhaite le meilleur pour les habitants que les actions autour de l'environnement se sont multipliées comme la finalisation de l'éclairage LED, l'installation de ruches et la participation aux journées du nettoyage de la terre.

C'est parce qu'avec mon équipe je souhaite le meilleur pour les habitants que nous avons structuré Nos actions pour le bien vivre ensemble avec notamment l'inauguration du city stade Bernard Carpentier.

C'est parce qu'avec mon équipe je souhaite le meilleur pour les habitants que nous avons développé près de 15 projets bien au delà de nos engagements initiaux : aménagement d'un cabinet médical, réflexion sur le réaménagement du centre bourg, lancement d'un appel à projet pour accompagner financièrement nos associations, installation d'une grainothèque.

C'est parce qu'avec mon équipe je souhaite le meilleur pour les habitants que pour chaque action éligible, des subventions sont systématiquement demandées afin de réaliser les plus beaux projets pour les habitants.

C'est parce qu'avec mon équipe je souhaite le meilleur pour les habitants que je ne lâcherai rien, que nous poursuivrons notre action avec la même exigence, que nous continuerons à être sur le terrain, au cœur des manifestations.

Au final, c'est parce qu'avec mon équipe, je souhaite le meilleur pour les habitants que nous avons décidé de prendre tous les dossiers à bras-le-corps, avec ambition, passion et raison.

Grâce au travail réalisé depuis notre élection, je peux vous dire que notre village est maintenant reconnu comme un village dynamique, ambitieux et moderne, où il fait bon vivre.

C'est ce dynamisme, cette ambition et ce modernisme que je veux porter avec vous et mon équipe durant l'année 2024.

Permettez-moi pour terminer d'adresser mes remerciements au personnel communal sans qui

la mise en place opérationnelle de nos actions ne serait pas possible. Merci à eux pour la préparation de cette belle soirée.

Merci aux jeunes de l'option musique du lycée Saint Dominique de Béthune pour leur présence musicale pour faire vivre cette cérémonie et à leur professeur Céline Clément NOWACK.

Un coup de cœur aux élèves du lycée Saint Dominique de Béthune

Ils sont revenus... Les élèves de l'option musique du lycée Saint Dominique encadrés par Céline Clément Nowack ont rythmé la cérémonie en interprétant 3 chansons : « Toi + Moi de Grégoire », « Magic System, Magic in the air » et « Dans les yeux d'Emilie ». Des élèves qui avaient réservé une belle surprise à Madame le Maire car la chanson dans les yeux d'Emilie s'est transformée en « Dans les yeux de Sophie ».



Clin d'œil au personnel communal

Et un grand merci au personnel communal mobilisé en cette soirée de vœux pour que la cérémonie se déroule bien.



**LA COMMUNE DECROCHE LE LABEL NATIONAL
VILLAGE PATRIMOINE**

Dans le cadre de la candidature de la commune au label national Village patrimoine, un jury était présent à Fouquières-lez-Béthune le jeudi 14 mars 2024 afin d'examiner le projet proposé par notre village.

Un jury composé de : Jean Pierre BAVIERE, Maire de Mont Saint-Eloi, Laurent TURPIN, Maire de Saudemont, Diana HOUNSLOW, Directrice de Pas-de-Calais Tourisme, Florian DERYCKERE, architecte au CAUE 62 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement).



Un parcours historique et thématique a été préparé afin de présenter au mieux notre beau village.

On remercie les guides villageois présents et la Confrérie des Charitables des Saint-Anges Gardiens ainsi que les habitants qui ont permis la visite de bâtiments fouquiérois chargés d'histoire.



**Thématique 1 : Fouquières,
le village aux cinq châteaux**

- Château ferme
- Château de Bretagne
- Carmel, le catiau à mouques
- Château D'Oresmieulx
- Château de Cormont
- Chateau De Bretagne
- Chateau ferme



**Thématique 2 : Fouquières,
un village marqué
par une vie religieuse intense**

Visite de l'église (18^{ème} siècle) et objets classés avec l'évocation de la Confrérie des Charitables qui date de 1753.



**Thématique 3 : Fouquières, un patrimoine Funéraire,
reflet de l'histoire du village**

Visite du cimetière (tombes illustres, enclos de grandes familles, cimetière militaire anglais)



Thématique 4 : Fouquières, côté nature (cadre de vie verdoyant et apaisé)

Mise en valeur du patrimoine naturel de la commune, de l'étang Betourné.



Un grand merci à nos Charitables et aux habitants de la commune

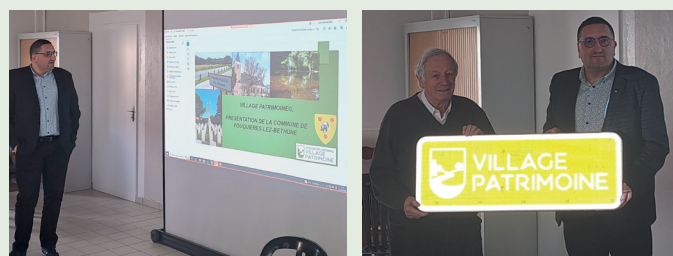
Ils ont permis de faire découvrir le patrimoine du village au jury.
On remercie particulièrement :

- Guillaume Liénard et Rémi Marquis, qui représentaient la Confrérie des Charitables des Saints Anges Gardiens qui fait partie du patrimoine de la commune depuis le 18^{ème} siècle
- Monsieur Xavier de la Gorce qui a permis de valoriser son château ferme
- Monsieur Evrard pour la valorisation de sa maison, ancienne ferme
- Madame Canesse, propriétaire du château de Bretagne

Et on n'oublie pas nos agents municipaux (Catherine et Salvino) qui avaient préparé la salle des mariages et le parcours pour que l'accueil des membres du jury soit parfait... et on peut vous dire que les membres du jury ont vraiment apprécié l'accueil préparé par la commune.



Le label confirmé par l'assemblée générale Village patrimoine



Le 23 mars, la commune était invitée à participer à l'assemblée générale Village Patrimoine qui se tenait à Marles sur Canche. Une assemblée générale qui a entériné le choix du jury et a retenu la candidature de la commune qui devient donc le quatrième village de la communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane à décrocher le label Village patrimoine.

Concrètement, le label va servir à quoi ?



Le label permet de concrétiser la politique volontariste menée depuis juin 2021 par Sophie Duby et son équipe pour valoriser l'histoire, la mémoire de la commune.

Concrètement, le label Village patrimoine va permettre à notre village de bénéficier de plusieurs avantages :

Des **panneaux signalétiques « Village patrimoine »** seront offerts à la commune pour être placés aux entrées du village. Une **signalétique dédiée à l'histoire du village** sera installée et financée par la Communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane.

L'Office intercommunal de tourisme de Béthune-Bruay valorisera notre village auprès des touristes et autres acteurs. Des **retombées médiatiques** sont enfin à prévoir pour la commune.

Les chiffres clés de la préparation du dossier administratif pour le label Village Patrimoine

109 : nombre de pages du dossier envoyé à l'association nationale Village Patrimoine

2 mois d'été : c'est le temps qu'il a fallu pour les recherches dans les archives de la commune et survoler les délibérations du conseil municipal depuis le 19^{ème} siècle

16 cm : Epaisseur de la pile d'archives pour préparer le parcours historique obligatoire dans le cadre de la candidature

ENGAZONNEMENT DU CIMETIERE

Depuis l'interdiction des produits phytosanitaires par la loi Labbé, de nombreuses communes rencontrent des difficultés pour entretenir leur cimetière. La commune de Fouquières-lez-Béthune n'échappe pas à la règle.

Afin de répondre aux questions des habitants, la commune tente à titre expérimental, en collaboration avec le SIVOM du béthunois, l'engazonnement des allées. Un travail débuté en décembre dernier.

Dans ce dossier spécial de Fouquières, Votre Mag !, on vous explique tout. Ce dossier s'appuie largement sur une étude menée par Samuel FERRY, qui travaille aux services techniques du SIVOM.

C'est quoi l'engazonnement ?

Cette technique est déjà expérimentée au cimetière Nord de Béthune. L'idée est de végétaliser les allées en travaillant le sol pour le décompacter et surtout l'aérer.

On pratique ensuite l'ensemencement des sols directement sur des allées en gravier avec une engazonneuse dépose engrais et graines. La germination demande alors 20 jours environ.



La végétalisation des allées du cimetière de la commune...

Au départ, on peut dire que les cimetières des villes comportent peu de végétation et sont très minéralisés. La perception est logique pour les habitants : le moindre brin d'herbe doit disparaître.

La démarche engagée par la commune avec le SIVOM permet de mettre le végétal au cœur du cimetière.

Vers une gestion écologique du cimetière

L'objectif est au final de transformer le cimetière en un espace vert à part entière, espace propice au recueillement et au respect des défunts.

Le plan d'action

La première des choses est de minimiser les surfaces minéralisées et l'imperméabilisation du sol pour faciliter l'entretien. Les axes principaux sont maintenus en gravier et les axes secondaires sont végétalisés et maintenus PMR.

Ainsi l'enherbement des allées secondaires permet de simplifier l'entretien et réduire les zones minéralisées des cimetières.

Mise en œuvre

L'ensemencement est réalisé directement sur les allées en graviers à condition que la couche ne soit pas trop épaisse.

Les travaux sont toujours à réaliser sur une période allant de fin septembre à fin novembre.

Une réflexion sur l'histoire du cimetière

A côté de projet d'engazonnement et d'embellissement du cimetière communal, une réflexion est en cours pour imaginer une mise en valeur historique du cimetière, reflet du passé de la commune.

En effet, dans notre cimetière, reposent des anciens maires, des anciens résistants et il y a même un tilleul protégé au titre des Monuments Historiques.

On reviendra vers vous très vite sur ce sujet en vous proposant pour 2025 un projet inédit.

ECLAIRAGE PUBLIC

Une équipe de la compétence « Éclairage public » du pôle Services Techniques du SIVOM de la Communauté du Béthunois est intervenue à Fouquières-lès-Béthune le 30 janvier 2024 dans le cadre d'un chantier de rénovation de l'éclairage.

Ces travaux ont consisté au remplacement de 134 points lumineux vétustes et énergivores. L'ancien éclairage est remplacé par des luminaires LED de dernière génération, beaucoup plus économes en énergie et plus durables.

Ces nouveaux luminaires disposent notamment d'un mode de détection communicante : c'est-à-dire que le luminaire a la possibilité de passer en mode veille lorsqu'il ne détecte aucun mouvement. Ils ne consomment alors que 2 watts. Aussi, ce type d'éclairage permet de créer « un train » de lumière afin de suivre le déplacement des usagers de la route (piétons, cyclistes, automobilistes, etc.).

Ces travaux ont été effectués par deux équipes de trois agents du service électrique, et ont nécessité l'utilisation d'une nacelle, d'un fourgon et d'un camion-grue.

Les rues concernées par ces nouveaux luminaires sont : rue de l'église, Les Hameaux, Le Prieuré Fleuri, résidence les 7 Bonnets, rue Mère Thérèse, rue Basse, rue des Fontaines, rue Ovide Miont, résidence Fontaine St Martin, rue Barbusse, rue du 8 Mai.



5 MARS 2024 : UN CONSEIL MUNICIPAL XXL



Le premier conseil municipal de l'année s'est tenu le 5 mars 2024. Avec 17 délibérations à l'ordre du jour, c'était un conseil municipal XXL. Retour sur les principales délibérations qui permettent de faire avancer notre village et soutenir les associations de la commune.

Un camp militaire allié sur de bons rails



Derrière l'organisation de cet événement, il y a la signature de conventions avec les prestataires et intervenants afin de cadrer les relations avec la commune. Des conventions approuvées par le conseil municipal qui permettent de mettre le projet sur de bons rails.

Des joueurs de cornemuses se produiront le samedi 4 mai après-midi

Un nouveau parc en hommage à un ancien résistant

La commune a déjà rendu hommage à des résistants du second conflit mondial en dénommant des rues dédiées : Constant BOUXIN, Henri FANIEN, Ovide MIONT.



Willi WEHRLE alias Louis LEFORT (1915-1945) est entré dans la résistance le 10 juin 1944 après avoir fui le régime nazi, est arrivé à Fouquières-lez-Béthune le 29 juillet 1944,

Une plaque en hommage à Willi WEHRLE a été ajoutée au monument aux morts de la commune, avec la mention suivante « Willi WEHRLE alias Louis LEFORT, mort pour la France le 8 avril 1945, reconnaissance à notre camarade Groupe WO Fouquières-lez-Béthune »,

La commune a donc souhaité rendre un hommage particulier à cet ancien résistant mort pour la France le 8 avril 1945 dans le contexte des 80 ans de la libération du territoire,

Un parc situé près de la salle Emerton portera donc le nom de ce résistant. Un parc situé en face de l'école Y Duteil. Tout un symbole.

Une aide exceptionnelle pour nos Charitables

L'association Confrérie des Charitables des Saint-Anges Gardiens projette d'acheter une bannière valorisant la Confrérie lors des représentations publiques.



Cette bannière permettra aussi de valoriser l'image du village lors des processions effectuées par la Confrérie dans d'autres villages ou encore à la procession à naviaux à Béthune en septembre.

Cette confrérie qui date de 1753 fait partie intégrante de l'histoire et du patrimoine du village. C'est la raison pour laquelle le conseil municipal a adopté le versement d'une aide exceptionnelle à la Confrérie d'un montant de 1500 euros pour financer le projet à la hauteur de 80%.

Une réserve communale de sécurité civile

C'est Jack Foulon, conseiller municipal délégué à la sécurité qui a annoncé la création d'un nouveau dispositif à destination de la population.

En cas de crise, la commune doit jouer un rôle essentiel pour alerter et informer la population. La loi offre la possibilité aux communes de créer une réserve communale de sécurité civile fondée sur le principe du bénévolat et placée sous l'autorité du Maire.

Attention, cette réserve citoyenne n'a pas vocation à remplacer les services compétents de secours et de sécurité.

Il a donc été décidé de créer dans la commune une réserve de sécurité civile qui aura plusieurs objectifs :

- Informer et préparer la population face aux risques encourus par la commune
- Soutenir et assister les populations en cas de sinistre
- Apporter un soutien logistique

La création de 2 emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activités

Il est nécessaire de recruter 2 agents contractuels à raison de 20 h / sem pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité lié à l'entretien estival des espaces verts et des bâtiments mais aussi en raison des congés annuels.

A compter du 17 juin 2024, 2 emplois non permanents seront créés pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.

Ces emplois non permanents seront occupés par des agents contractuels recrutés par voie de contrat à durée déterminée pour une durée d'un mois maximum pendant la même période du 17 juin au 13 septembre et du 21 au 31 octobre 2024 inclus.

Changement des tarifs de la restauration scolaire

Le SIVOM de la communauté du béthunois a augmenté ses tarifs de restauration scolaire. Voici les nouveaux tarifs applicables dans la commune au 6 mai 2024 :

Commune :

Maternelle : 3,65 €

Primaire : 4,15 €

Extérieur :

Maternelle : 4,35 €

Primaire : 4,85 €

Changement des tarifs pour l'accueil de loisirs sans hébergement (vacances scolaires et colonies)

Madame le Maire propose de revoir les tarifs communaux en supprimant le tarif extérieur scolarisé à Fouquières lez Béthune.

Après concertation, l'ensemble du Conseil Municipal propose les tarifs suivants :

ALSH

Commune : 17,00 € / jour

16,00 € / jour pour les bénéficiaires de la CAF

Extérieur : 40,00 € /jour

Adolescents 14 - 17 ans

Commune : 17,00 € / jour

16,00 € / jour pour les bénéficiaires de la CAF

Extérieur : 40,00 € /jour

COLONIES HIVER : LE SEJOUR

Commune : 450,00 € - 1^{er} enfant
440,00 € - 2^{ème} enfant
435,00 € - 3^{ème} enfant
et suivant

Extérieur : 820,00 €

COLONIES ETE : LE SEJOUR

Commune : 480,00 € - 1^{er} enfant
470,00 € - 2^{ème} enfant
465,00 € - 3^{ème} enfant
et suivant

Extérieur : 850,00 €

Les changements de tarifs ci-dessus énoncés seront effectifs à compter du 06 mai 2024.



ANIMATIONS 2024

Malgré le projet de rénovation thermique de la salle Emerton, l'année 2024 sera riche en animations.

On fait le point avec vous sur le calendrier préparé par l'équipe municipale avec les associations du village (nos photos)



Un contexte particulier

La fermeture possible de la salle Emerton pour une rénovation thermique et énergétique obligera la commune et les associations à s'adapter et investir l'espace urbain.

Un temps fort : les 80 ans de la Libération du Territoire

En effet, un des temps fort de l'année sera la mise en place d'un camp militaire allié organisé pour célébrer les 80 ans de la Libération du territoire. Vous retrouverez tous les détails dans ce magazine et chaque habitant recevra un programme dédié.

La chasse à l'œuf confortée

Vous avez aimé la première édition... les enfants ont adoré la seconde édition du 30 mars dernier.

Les enfants pas oubliés

Et n'oubliez pas les enfants. Des activités dédiées aux plus jeunes seront prévues dans le cadre du camp militaire allié. Et le Mois du patrimoine Fouquiérois pour les enfants sera renouvelé.



Le saviez-vous ?

Toutes les animations sont répertoriées sur le site internet de la commune, en première page du site www.fouquieres-lez-bethune.fr

JOUR DE NEIGE A FOUQUIERES-LEZ-BETHUNE

Rappelez-vous... c'était le 17 janvier 2024. La commune était recouverte d'un épais manteau de neige. L'équipe de Fouquières Votre Mag ! était sur le terrain pour immortaliser ce moment.





LE FOUQUIEROIS DU TRIMESTRE : RENCONTRE AVEC GUILLAUME CANESSON

Dans Fouquières Votre Mag !, nous avons à cœur de mettre à l'honneur les habitants. Pour ce premier numéro de l'année, c'est Guillaume Canesson, de la rue des anciens combattants qui nous fait découvrir son univers et revient sur son défi un peu fou : courir à la diagonale des Fous à l'île de la Réunion.

Originaire d'Arras, Guillaume dit se sentir bien à Fouquières-lez-Béthune. Un village qu'il a découvert en 2007 en rachetant une ferme chargée d'histoire, avenue des Anciens combattants, car datant du 19^{ème} siècle.

Notre sportif au grand cœur a décidé de revenir sur sa participation en 2023 à une course mythique, la Diagonale des Fous.

« Un rêve, un objectif de vie »

Et il faut dire que Guillaume a joué au basket pendant plus de 20 ans. C'est en 2018 qu'il participe à son premier trail, le trail des poilus. Son idée de participer à la diagonale des fous, « la course la plus dure au monde » selon lui, germe peu à peu. Et pourquoi participer à une course au cœur de l'océan indien ? Pour des raisons familiales notamment car son épouse est originaire de l'île de la Réunion.

Et Guillaume d'expliquer qu'il a vécu une aventure exceptionnelle, la Diagonale des Fous c'était pour lui « un rêve, un objectif de vie, pas seulement un objectif sportif ».

Guillaume a réalisé son rêve à la Réunion en bouclant le parcours en 52h08 minutes, alors que le premier a réalisé le parcours en 23 heures. Des conditions de course parfois éprouvantes, notre champion parle de températures avoisinantes les 36 degrés.

Et on pourrait penser qu'après le Trail, il s'est reposé à la Réunion, profitant de sa famille. Et bien non. Guillaume nous explique que quelques jours après la course, il a effectué la montée du Piton des neiges, surnommé le toit de l'océan indien. Un site haut de 3071 mètres, perché au-dessus des nuages, aussi prestigieux car inscrit sur la liste du patrimoine de l'Unesco.



Une préparation intense et une vraie sélection

Et il faut dire qu'on ne participe à la Diagonale des Fous comme cela. Il y a des courses qualificatives. Notre champion Fouquiérois explique avoir participé à différents trails comme l'endurance trail de Millau. Et au final Guillaume a été sélectionné par tirage au sort pour le trail à la Réunion. Il faut dire que la concurrence est rude. Pour lui, la Diagonale des Fous regroupe 2500 participants avec 30% d'abandon en cours de raid.

Un homme de défi

Et pour atteindre ce qu'il appelle son Graal et parfaire sa condition physique, Guillaume n'a eu de cesse de se fixer des défis. En 2022, j'ai couru 10km par jour pendant 365 jours soit 4000 km dans l'année. Il évoque aussi une préparation à Olhain durant 24h ou encore une course reliant Béthune à Wissant où il avoue être parti à 4h du matin.

Et sa préparation l'a guidé aussi au terail d'Haillicourt qu'il a monté et descendu des dizaines de fois, se souvenant même d'un 14 juillet où il a pu admirer les feux d'artifice des communes environnantes du haut du terail.

Ses prochains objectifs

Et notre champion Fouquiérois ne s'arrête pas au Trail de la Réunion. Il participera à un trail dans les Ardennes, trail qu'il juge « très dur », et il souhaite se fixer de nouveaux objectifs en cette année olympique.

Cultivons la forme

Et s'il devait résumer sa philosophie de vie, il évoque le slogan « cultivons la forme ». Pour lui, chacun doit être acteur de sa santé. Et dans sa salle des sports aménagée au sein de son ancienne ferme, « la farm Gym », Guillaume souhaite transmettre sa passion et prodiguer les conseils pour aider les autres. Et d'évoquer aussi un projet de développement d'un système d'accompagnement en ligne, oui mais en gardant ses valeurs humaines, celles de la Farm Gym. Et en guise de dernier message à passer, Guillaume explique que le sport est aujourd'hui un enjeu de santé publique et qu'il faut combattre la sédentarité.

Des conseils que l'on suivra forcément après avoir écouté Guillaume Canesson parler durant 2 heures de sport avec passion.



UNE NOUVELLE RESIDENCE DU SIVOM AU NOM DE L'ANCIEN PRIEURÉ SAINT-PRY

« Adieu les Sorbiers, bonjour le Domaine du Prieuré »... voilà comment le journal La Voix du Nord évoquait dans son édition du 19 octobre 2023 la construction par le SIVOM du Béthunois d'une future résidence autonomie, aux portes de la commune de Fouquières-lez-Béthune.

Une décision actée lors d'une réunion du SIVOM à Fouquières

Le Comité syndical du SIVOM du béthunois qui s'est tenu le 30 novembre 2023 à Fouquières-lez-Béthune a acté le transfert de la résidence autonomie les Sorbiers vers le Domaine du Prieuré en 2026. Une opération estimée à 7 millions d'euros développée en partenariat avec le bailleur social Pas-de-Calais Habitat.



La future résidence sera construite au Mont-Liébaud, rue de Budapest, près de la résidence du Prieuré Fleuri. Le futur bâtiment pour les seniors bénéficiera de 1 700 m² d'extérieurs pour le bâtiment A et 450 m² pour le bâtiment B.

Elle disposera d'un vaste restaurant, de salons, de salles d'activités ainsi que de 69 logements de types « T1 - Bis » et « T2 » ou encore de vastes espaces de jardins.



Un nom en hommage à l'histoire de Béthune et de Fouquières-lez-Béthune



Le nom de cette résidence, le Domaine du Prieuré, est un hommage au passé de la commune car il fait référence à l'ancien prieuré qui existait au niveau de l'actuelle zone Futura 2.



Les archives montrent que le prieuré Saint Pry était important. Ce Prieuré, au départ implanté à Béthune est le plus illustre de l'Artois car il a participé à la création de la Confrérie des Charitables en 1188.

Il possédait des églises comme celles de Fouquières (notre photo), Lestrem, Bruay.

Le siège de 1710 : un contexte belliqueux

En 1710, le faubourg St Pry et Fouquières sont dévastés, beaucoup de maisons brûlées par les anglo-hollandais, les champs et récoltes saccagés.

En 1729, Antoine le Prestre de Vauban gouverneur de Béthune juge le prieuré



gênant pour la défense de la ville car trop proche des remparts et il prononce l'avis d'expulsion et de démolition des bâtiments encore existants.

Le prieuré est transféré à Fouquières en 1728, loin des fortifications de Béthune et il est reconstruit sous forme de petit château.

1784... un incendie

En 1784, un incendie se déclare au Prieuré de Fouquières.

Le prieuré Ferdinand D'Oresmieux et les 3 confrères y perdent les meubles et effets.

En 1789, sur les cahiers de doléances du Tiers Etat à Béthune fut proposée la suppression de tous les prieurés de l'Artois

Le prieuré dévasté fut lui vendu comme bien national durant la Révolution.



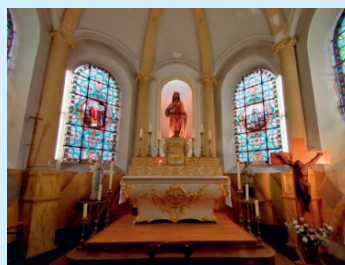
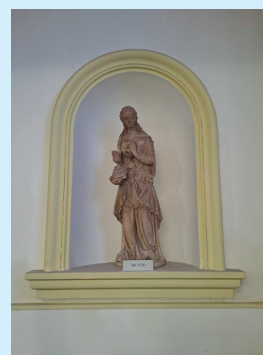
Un ancien château

De nos jours, un ancien château appelé Château Saint-Pry de Cormont matérialise la présence du prieuré Saint-Pry (actuelle Zone actipolis II)

Le saviez-vous ?

L'église de Fouquières-lez-Béthune a été enrichie en 1784 du mobilier du Prieuré-Saint Pry, détruit par un incendie.

Elle abrite de nos jours des objets et tableaux protégés au titre de l'inventaire mobilier des Monuments historiques



HISTOIRE/MEMOIRE LOCALE

Quand l'histoire de Fouquières... s'écrit à Arras

Par Arnaud WILLAY



Notre village a été marqué par une vie religieuse intense. Et pour y trouver les traces de cette activité religieuse, le lieu de recherche idéal se trouve à Arras, aux archives diocésaines.

J'ai testé pour vous les recherches au cœur des archives du diocèse en consultant des centaines de documents d'archives.

1/ Un lieu imposant

Le siège du diocèse abrite les archives diocésaines, au cœur de la ville, Préfecture du Pas-de-Calais. Il se trouve rue d'Amiens.

En arrivant, on ne peut être qu'impressionné par l'immensité des lieux et le calme qui y règne. Et j'apprends que depuis son arrivée, Monseigneur Leborgne réside dans ces locaux. Pour rappel, Monsieur Leborgne est venu célébrer la messe le 9 juillet 2023 lors du départ des sœurs du Carmel de Fouquières.

2/ Les archives diocésaines, c'est quoi ?

Les archives du diocèse d'Arras sont les archives privées de l'Eglise. Elles regroupent les fonds provenant de l'évêché et des paroisses depuis le Concordat de 1801, les archives des mouvements et des œuvres catholiques du diocèse, ainsi que des archives et fragments de bibliothèques personnelles de prêtres. Elles ne gèrent pas les registres de catholicité (baptêmes, mariages, sépultures) qui continuent à dépendre de la Chancellerie.

Actuellement 1500 m environ sont conservés par les archives diocésaines et 630 m ont été déposés aux archives départementales (registres de catholicité de la collection centrale de la Chancellerie et archives paroissiales collectées avant 1974).

Le diocèse d'Arras couvre tout le territoire du département du Pas-de-Calais : 894 communes, 10 doyennés comprenant 94 paroisses nouvelles regroupant les 1053 paroisses anciennes.



ENVIRONNEMENT



Pour la deuxième année, la commune de Fouquières-lez-Béthune participait à l'opération Hauts-de-France propres.

Un grand merci aux habitants, à nos jeunes et à l'association Chemins-Croisés pour le nettoyage de la nature effectué le 16 mars.



UNE SALLE EMERTON TRANSFORMÉE ET MODERNISÉE

La rénovation énergétique de la salle Emerton, c'est le chantier indispensable de cette année 2024. Un chantier à lancer en priorité car les subventions allouées par l'Etat, la Région et le Département aux collectivités territoriales pour les travaux de rénovation énergétique sont actuellement très importantes.

On vous dit tout sur l'isolation par l'extérieur pour la rénovation de la salle multi-activités Guy Emerton.

Un choix réfléchi et une stratégie en 6 points

Ce choix a été fait après une analyse approfondie des différentes méthodes d'isolation disponibles, des simulations thermiques, et en tenant compte des spécificités architecturales de la salle.

- 1 Une performance thermique optimale : L'isolation thermique par l'extérieur, ITE, permet d'obtenir une enveloppe thermique continue, minimisant les ponts thermiques et améliorant considérablement la performance énergétique du bâtiment.
- 2 Conservation de l'espace intérieur : En optant pour l'isolation par l'extérieur, nous préservons l'espace intérieur du bâtiment, évitant ainsi des pertes de surfaces utiles, notamment dans les locaux de rangement et de service qui sont déjà de dimensions réduites.
- 3 Limitation des démolitions et de la production de déchets : En optant pour l'isolation par l'extérieur, nous évitons la dépose des doublages et des isolants intérieurs, qui serait nécessaire dans le cas d'une isolation par l'intérieur. Nous profitons ainsi de l'isolation déjà présente et limitons la production de déchets, et plus globalement le bilan environnemental de l'opération.
- 4 Amélioration de l'inertie thermique : L'isolation par l'extérieur offre la possibilité de tirer profit de l'inertie thermique des matériaux. L'ITE permet de stocker et de libérer progressivement la chaleur, contribuant ainsi à maintenir une température intérieure plus stable tout au long de la journée. Les façades isolées par l'extérieur, en tant que masse thermique, agissent comme un amortisseur contre les variations de la température extérieure, notamment en été. Grâce au rafraîchissement nocturne par mise en courant d'air automatique (géré par la GTB), la masse thermique isolée de l'extérieur, tempère l'air intérieur durant toute la journée (principe du déphasage jour/nuit).
- 5 Confort thermique accru : En exploitant l'inertie thermique, nous visons à créer un environnement intérieur plus confortable, en limitant les écarts de température brusques. Cela se traduit par une atmosphère plus agréable pour les occupants, avec des fluctuations thermiques réduites, notamment durant les périodes de changements climatiques rapides. Cela évitera aux utilisateurs de la salle de solliciter les systèmes de chauffage et de refroidissement.
- 6 Limitation des surchauffes estivales : L'isolation par l'extérieur agit comme une barrière protectrice contre les rayonnements solaires directs, minimisant ainsi les risques de surchauffe à l'intérieur du bâtiment pendant les mois chauds. Cette approche contribue à un confort d'été optimal en limitant la transmission de la chaleur à travers les parois.

Objectif : la performance énergétique

En résumé, le choix de l'isolation par l'extérieur pour la rénovation énergétique de la salle Guy Emerton, repose sur la recherche d'une performance énergétique optimale et d'un confort optimal pour les occupants.

La réduction des ponts thermiques, l'exploitation de l'inertie thermique et la considération du confort d'été contribuent aux économies d'énergie en limitant le recours aux équipements techniques.



EVENEMENT

Un cycle commémoratif du 80^{ème} anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire se déroulera en 2024 et 2025.

La commune de Fouquières-lez-Béthune a souhaité participer à cet événement mémoriel en proposant au courant de l'année 3 rendez-vous majeurs :

Dans ce numéro de Fouquières Votre Mag !, on vous dit tout sur le camp militaire allié qui s'installera le week-end des 4 et 5 mai 2024, rue Basse.

Zoom sur le programme officiel

Si les habitants recevront un programme officiel avec toutes les manifestations à la mi-avril, on vous évoque ici les temps forts :

Vendredi 3 mai 2024 :

18h30 : Inauguration de l'exposition « *Le devoir de mémoire à Fouquières avec les Petits passeurs de la Mémoire Fouquéroise* » (salle des associations de l'école Yves Duteil) et du « petit Musée de l'histoire de la deuxième guerre mondiale » (collection privée Mickael Hazebart)

Samedi 4 mai 2024 :

11h00 : Inauguration officielle du camp militaire allié « Léon Gautier » par Madame le Maire et les élus et présentation des troupes au public

Dès 9h : Le petit Musée de l'histoire de la seconde guerre Mondiale (collection privée de Mickael Hazebart)

Dès 14h : visite du camp en accès libre pour le public (animation musicale par un ensemble de cornemuses et percussions écossaises, le Northern Men Pipe Band)

La grande soirée mémorielle

18h00/18h30 : accueil de la marche militaire Bruay-la-Buissière/Fouquières-lez-Béthune, rue Basse

Dès 20h30 : Défilé de tenue des années 1940 et grand bal de la libération

21h30 : Soirée musicale (Salle Emerton) : Bal de la libération avec Lady Tinguette

Dimanche 5 mai 2024 :

9h30-10h : « *Le prieuré Fleuri libéré* », mini convoi militaire jusqu'à la résidence du prieuré fleuri avec un arrêt à l'entrée de la résidence. N'hésitez pas à venir prendre des photos avec les militaires et leurs véhicules.

La grande soirée mémorielle

10h30 : inauguration du parc Willi Wehrle alias Louis Lefort, ancien résistant (parc juste à côté de la salle Emerton)

10h55 : le grand défilé mémoriel avec l'Harmonie municipale de Burbure, la Confrérie des Charitables des Saint-Ange Gardiens

11h00 à 12h15 : cérémonies officielles place de la paix, aux monuments aux morts anglais et français.

La commune décroche le label national sur les 80 ans de la libération du territoire



Une Mission Libération a été créée par l'Etat afin de soutenir les initiatives portées par les associations et collectivités territoriales.

Afin d'encourager cette dynamique, la Mission a invité les collectivités territoriales, les associations, les acteurs professionnels et les particuliers à présenter leur projet à la préfecture dont ils dépendent pour étudier la possibilité de délivrer le Label mission Libération.

Pour obtenir ce label, les critères étaient les suivants :

- Exactitude historique et inscription dans le cadre des actions de libération du territoire français
- Hommage aux disparus et mise à l'honneur des survivants ;
- Mobilisation de la jeunesse et action de

transmission de la mémoire de la Libération ;

- Célébration des valeurs de courage et d'engagement dans les actions liées à la Libération ;
- Valorisation et enseignement auprès des jeunes générations des valeurs démocratiques défendues par les acteurs de la Libération (engagement civique et promotion des idéaux de la République) ;
- Capacité à mobiliser un public nombreux et assurer une dimension populaire aux commémorations ou événements culturels et/ou scientifiques ;
- Valorisation du patrimoine local, impact local de l'évènement ou de la manifestation ;
- Mise en lumière des noms et destins individuels des héros, pouvant aboutir à l'inauguration nouveaux noms de lieux publics ;

Le dossier présenté par la commune a décroché ce label national qui permettra :

- Que la commune soit inscrite dans le programme national des commémorations des

80 ans de la libération

- D'utiliser le logo officiel fourni par l'Etat
- De toucher des subventions supplémentaires





RENCONTRE AVEC DANY LEMAIRE ET OLIVIER LEMAIRE, DEUX ARTISANS DU CAMP MILITAIRE ALLIE

Ils ont effectué un gros travail pour proposer un camp militaire allié. Ces 2 passionnés, Dany et Olivier LEMAIRE que vous croiserez du 3 au 5 mai 2024 à Fouquières-lez-Béthune se livrent dans Fouquières Votre Mag !

Fouquières, Votre Mag ! (FVM !) : Depuis quand êtes-vous passionnés par des reconstitutions historiques ?

Olivier LEMAIRE : J'ai participé à Béthune en 1994 mais ça date d'avant depuis que j'ai 15 ans je dirais.

Dany LEMAIRE : Depuis l'âge de 14 ans, je suis passionné par la première et deuxième guerre mondiale.

FVM ! : vous aimez quoi dans les reconstitutions ?

Olivier LEMAIRE : L'approche beaucoup plus ludique des événements, ce qui suscite plus l'intérêt des jeunes générations

Dany LEMAIRE : saluer la mémoire des soldats à travers la reconstitution des camps

FVM ! : et des souvenirs particuliers dans les camps fréquentés ?

Olivier LEMAIRE : La venue de pièces exceptionnelles comme un char Britannique Churchill et un char Russe T34

Dany LEMAIRE : échanger avec d'autres passionnés et passer de bons moments

FVM ! : en général, avez-vous des périodes historiques de prédilection ?

Olivier LEMAIRE : La période de Mai/Juin 1940 et les offensives d'Artois en 1914/15

Dany LEMAIRE : oui les deux conflits mondiaux

FVM ! : et qu'est-ce qui vous a le plus marqué dans l'histoire du second conflit mondial ? Des événements historiques en particulier ?

Olivier LEMAIRE : La débâcle de 1940, la chute de Berlin et l'usage des deux bombes atomiques sur le Japon en Août 1945

Dany LEMAIRE : la shoah et les tueries de masse perpétrées par les nazis



RENCONTRE AVEC LADY TINGUETTE

Dans le cadre du camp militaire, cette artiste va vous proposer un concert inédit de la libération le samedi 4 mai 2024 dès 21h30 salle Emerton. Questions à Lady Tinguette.

"Durant le bal, on traversera l'atlantique, puis la Manche"

Fouquières, Votre Mag ! (FVM !) : Pouvez-vous vous présenter aux Fouquiérois ?

Lady Tinguette (LT) : Je suis Lady Tinguette de mon prénom Lucile à la ville, j'ai 42 ans en août, arrageoise de naissance et de jeunesse et je suis passionnée. Passionnée par les histoires que peut nous raconter la musique. J'entends par musique, celles qui aspirent à être écoutées aussi bien par leurs paroles que la mélodie. Celles qui vous emmènent au delà de tout.

Élevée par mes grands-parents, j'ai découvert l'histoire de France et j'ai écouté d'une oreille intéressée mon grand-père paternel racontant son histoire durant la seconde guerre prisonnier en Allemagne.

Ma grand-tante maternelle était résistante.

FVM : Depuis quand chantez-vous ?

LT : Je chante devant un public attentif depuis 6 ans. Avant cela je chantais pour moi. J'ai toujours aimé chanter.

FVM : Des chansons en particulier ?

LT : Depuis mon enfance, il y a toujours eu de la musique à la maison le week-end. Peu de télévision... Très éclectique, mon père pouvait poser un 33 tours de Brel ou Brassens et enchaîner avec du Glenn Miller. Ou passer the Beatles et ensuite du Sidney Bechet.

On écoutait de tout...

Ce qui m'a permis d'aimer tout ça.

Le rock'n'roll Avec Elvis par exemple mais pas seulement, le rockabilly avec Wanda Jackson mais aussi Johnny Cash et ces multiples facettes... Tellement d'artistes m'ont bercé !

Je chante beaucoup de style, jazz, blues, le rythme & blues, rockabilly rock&roll, les variétés 50 60. Le français évidemment mais sur des artistes vraiment particuliers, comme Édith Piaf, Berthe Silva, Frehel... et bien évidemment les années 40 des États Unis, de l'Angleterre mais aussi de la France. il y a tellement de possibilités que je ne peux pas tout dire.

FVM : comment se passera votre concert à Fouquières ?

LT : Bien j'espère (rire). J'essaierai d'emmener tout le monde avec moi dans mon univers musical, dans un voyage temporel racontant la vie de la musique au moment où celle-ci ne pouvait être que soutien, souvenirs, ou hommage.

J'aime à imaginer que les chants que j'interpréterai, donneront la sensation de vivre un moment d'histoire. Dans l'espace-temps de l'interprétation originelle.

Par exemple en fermant les yeux, sur un jazz des années 40, être dans un club des États Unis enfumé, mal éclairé...

Durant le bal, on traversera l'atlantique, puis la Manche et on finira sur un air qu'on oubliera jamais.

FVM ! : Quel est l'objet de votre association ?

CS : Promouvoir la musique, la culture et le patrimoine celtes sous tous ses aspects.

FVM ! : Vous intervenez régulièrement dans des camps reconstitués ?

CS : Oui dans le cadre du devoir de mémoire.

Nous jouons ainsi pour les commémorations par respect pour tous les morts aux combats de toutes nationalités, durant les deux guerres.

(Nous participons régulièrement aux camps militaires VMT, VMA et autres camps de reconstitution à leur demande).

FVM ! : le samedi 4 mai après-midi, les habitants et les enfants pourront venir vous poser des questions sur les cornemuses ?

CS : Oui ce sera avec plaisir...



RENCONTRE AVEC L'ASSOCIATION NORTHERN MEN PIPE BAND

L'Association NORTHERN MEN PIPE BAND interviendra au sein du camp le samedi après-midi pour des mini concerts de cornemuses.

Questions à Corinne SAGNIER, la Présidente de cette association.

Fouquières, Votre Mag ! (FVM !) : Depuis quand date votre association et pourquoi l'avoir créé ?

Corinne Sagnier (CS) : L'association a été déclarée à la Sous-Préfecture le 1^{er} avril 2007 par un ancien membre afin de réunir un groupe d'amis et musiciens, amoureux de l'Ecosse et de son instrument emblématique qu'est la cornemuse.

Le pipe band étant un groupe de musiciens en tenue réglementaire répartis dans 2 pupitres d'instruments : le pupitre Cornemuse et le pupitre Percussions (grosse caisse, caisse claire).

J'ai repris la présidence il y a une dizaine d'années.



DES CREPES A L'ECOLE

C'est une nouveauté qui sera sans doute renouvelée. Le 23 février 2024, à la sortie des cours, une surprise attendait les élèves de l'école Y Duteil. A la veille des vacances scolaires, quelques élus avaient préparé des crêpes pour les jeunes. Une belle initiative appréciée par tous.

HOMMAGE

Le 5 mai prochain, dans le cadre du projet de camp militaire, un nouveau parc sera inauguré en hommage à un ancien résistant. Un parc qui jouxtera la salle Emerton et sera situé en face de l'école Y Duteil.

On vous en dit plus sur ce parc Willi Wehrle alias Louis Lefort et on vous donne rendez-vous le dimanche 5 mai à 10h30 pour cet hommage à la résistance. Un hommage qui s'annonce émouvant.



WILLI WEHRLE (1915-1945)... UN PARCOURS DANS LA RESISTANCE

- Arrêté comme « anti nazi » le 2 mai 1935
- Engagement dans la légion étrangère le 16 juin 1936
- Arrêté de nouveau par les Allemands le 5 août 1941 à Chalons sur Saône, ville occupée par les Allemands
- Interrogé par la Gestapo et condamné à Berlin
- Condamné à mort avec peine finalement réduite à 10 ans de travaux forcés
- Arrivé à Calais, puis transfert à Arras et Béthune
- Evasion et entré dans la résistance le 10 juin 1944... arrivé à Fouquières le 29 juillet 1944



MORT POUR LA FRANCE

- Statut de mort pour la France, tué par un éclat d'obus
- Dossier conservé au service historique des armées à Caen
- Une plaque au monument aux morts de la commune



UNE EXPOSITION EN MAIRIE DU 8 MAI AU 31 MAI 2024

Des archives inédites sur ce résistant seront dévoilées en mairie le 8 mai 2024 dans le cadre de la commémoration de la fin de la seconde Guerre mondiale.

La municipalité tient sincèrement à remercier l'habitante de la commune qui a accepté de prêter les documents qui retracent la vie de Willi Wehrle.



Un référent composteur dans la Commune !

Rappelons que le **compostage** est une technique facile qui permet de valoriser chez soi les matières organiques de la cuisine et du jardin (épluchures, tontes de pelouse, feuilles mortes, marc de café, etc...) et de réduire considérablement le volume de nos ordures ménagères.

L'Agglomération encourage largement la population à adopter cette pratique. Pour ce faire, elle multiplie les actions de promotion du compostage en mettant en vente à prix subventionné des composteurs aux habitants.

Elle organise par ailleurs des formations sanctionnées par un diplôme, qui sont destinées à apprendre les bonnes pratiques et assurer le suivi du compostage.

Après avoir suivi cette formation, notre agent communal **Gilbert Gourdin** s'est ainsi vu remettre un certificat de **Réfèrent Compostage** le 30 novembre dernier. Bravo à lui !



CES GALETTES DES ROIS POUR VOUS OUVRIR L'APPETIT

En janvier, nos associations se ont emparées d'une tradition, celle de la galette des rois. Fouquières Votre Mag ! était présent à la première galette de la Confrérie des Charitables le 5 janvier dernier et à celle des Amis de Fouquières le 27 janvier.

Un grand merci aux bénévoles pour ces moments de convivialité précieux que l'on remercie en publiant des photos de ces premiers rendez-vous de l'année 2024.



CITOYENNETE

DU BLEU, DU BLANC ET DU ROUGE... DEVIENS PORTE-DRAPEAU DE TA COMMUNE... UN NOUVEAU PROJET MEMORIEL PROPOSE PAR LA COMMUNE

Un projet à destination des jeunes de l'école Yves Duteil a été créé en 2022 intitulé « les petits passeurs de la mémoire Fouquiéroise ». Un projet développé en partenariat avec l'association locale des anciens combattants, l'association des parents d'élèves et l'ONAC VG du Pas-de-Calais.

La commune souhaite lancer un appel à participation auprès de jeunes de la commune qui ne sont plus scolarisés à l'école communale car en classe de sixième ou plus. Un appel à participation validé à l'unanimité par le conseil municipal du 5 mars 2024.

Cet appel à participation permettra aux jeunes de porter le drapeau bleu blanc rouge lors des cérémonies commémoratives officielles au monument aux morts de la commune, le 8 mai et le 11 novembre et de s'impliquer dans la vie de la commune

Voici le règlement de l'appel à participation :

Article 1 : Dans le cadre de la politique liée au devoir de mémoire lancé par la commune, un projet spécifique « les petits passeurs de la mémoire Fouquiéroise » a été créé à destination des élèves de l'école Yves Duteil afin de donner du sens aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

Article 2 : A compter du 11 novembre 2024, la commune souhaite solliciter les jeunes afin de remplir les fonctions de porte-drapeau de la commune lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Article 3 : La commune lance un appel à participation auprès des jeunes de 11 ans à 18 ans, qui ne sont plus scolarisés à l'école de la commune, afin de permettre une implication dans la vie citoyenne et mémorielle du village.

Afin de répondre à l'appel à participation, le jeune devra adresser un petit courrier de motivation à Madame le Maire, Mairie, rue Ovide Miont avant le vendredi 18 octobre 2024.

Article 4 : une mini formation sur le drapeau et la fonction de porte-drapeau sera dispensée en mairie par le conseiller municipal délégué au devoir de mémoire.

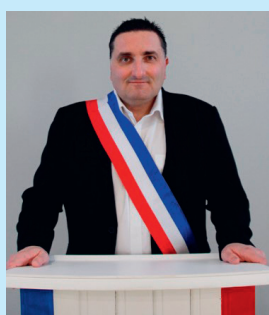
Article 5 : le jeune porte drapeau s'engage à être présent à au moins une commémoration officielle, le 8 mai ou le 11 novembre.

Article 6 : s'il le souhaite, le porte-drapeau pourra assurer sa fonction lors de cérémonies particulières organisées par la mairie (moment de recueillement...)

Article 7 : Le drapeau bleu blanc rouge sera fourni par la commune.

Article 8 : Dans la mesure du possible le jeune devra venir à chaque cérémonie avec des gants blancs.

Article 9 : le présent appel à participation sera renouvelé tous les ans afin de permettre à de nouveaux jeunes d'intégrer le dispositif.



3 questions à Arnaud WILLAY, élu en charge du projet

« Le devoir de mémoire... la plus belle des délégations dans un conseil municipal »

Fouquières Votre Mag ! : Arnaud Willay, vous avez notamment la responsabilité du devoir de mémoire. C'est quoi exactement

Arnaud WILLAY : Dès l'élection, j'ai demandé à Madame le maire cette délégation car pour moi c'est la plus belle délégation dans un conseil municipal. Elle a un vrai sens et véhicule des valeurs de transmission aux générations futures.

FVM ! : Des projets concrétisés dans le cadre de cette délégation ?

AW : Oui, le projet les petits passeurs de la mémoire Fouquiéroise a été initié dans un cadre partenarial avec l'école Y Duteil, l'association locale des anciens combattants, l'association des parents d'élèves et l'Office national des Victimes de guerre et des anciens combattants.

FVM ! : et pouvez-vous nous en dire plus sur la nouvelle action « du bleu, du blanc et du rouge, deviens porte-drapeau de ta commune ».

AW : cette action permet aux jeunes qui ont quitté l'école du village de s'impliquer dans la vie citoyenne de la commune en portant le drapeau bleu blanc rouge lors des commémorations officielles, à côté des portes drapeaux de notre association des anciens combattants. En quelque sorte, une action complémentaire à celle des petits passeurs de la mémoire Fouquiéroise.



LE RELAIS PETITE ENFANCE OU RPE

Lors du Conseil municipal du 1^{er} décembre 2023, Christine LIENARD, adjointe au Maire a proposé l'adhésion de la commune à la compétence Relais Petit Enfance gérée par le SIVOM du Béthunois en collaboration avec la CAF et la sécurité sociale.

Une adhésion validée par le conseil municipal pour une durée de 3 ans qui permet de nous engager dans une démarche partenariale de professionnalisation pour la prise en charge de la petite enfance.

Le RPE (Relais petite enfance), c'est quoi ?

C'est un organisme qui permet d'accompagner les parents et futurs parents ainsi que les assistantes maternelles sur les droits et obligations de chacune des parties.

C'est aussi un lieu de rencontres et d'échanges autour d'activités pour constituer des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par les assistantes maternelles.

Les missions du RPE

1/ Favoriser un développement équilibré de l'offre d'accueil individuel et collectif Petite enfance en réponse aux besoins des familles :

- Accompagner les porteurs de projet, favoriser un développement équilibré de nouvelles structures et pérenniser les structures existantes
- Impliquer les élus dans la dynamique de la politique de la petite enfance
- Assurer la promotion du métier d'assistante maternelle et des métiers de la petite enfance
- Accompagner l'assistante maternelle tout au long de sa carrière et mieux accompagner les MAM

2/ Favoriser l'accompagnement des familles et favoriser les relations enfants/parents :

- Mise en place du parcours naissance et soutien à la parentalité
- Favoriser l'inclusion et l'accompagnement des enfants porteurs d'un handicap
- Déployer des dispositifs passerelles et des relais baby-sitting

3/ Favoriser l'éveil et l'accès aux jeunes enfants dans les approches culturelles, musicales, la nature

- Accompagner les établissements culturels dans l'accueil du jeune enfant
- Promouvoir l'offre culturelle et artistique

4/ Encourager la mise en réseau des partenaires, le partage d'expériences et les mutualisations entre acteurs et entre commune

Le saviez-vous ?

Au final l'adhésion à cette compétence représente la somme de 1,35 euros par habitant et par an ce qui revient à 1544 euros annuels pour la commune.

COUPON DE PARTICIPATION AU PROJET « DU BLEU, DU BLANC ET DU ROUGE... DEVIENS PORTE DRAPEAU DE TA COMMUNE »

A DEPOSER EN MAIRIE DE FOUQUIERES-LEZ-BETHUNE

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Autorise mon fils/Ma fille à intégrer le projet « Deviens porte drapeau de ta commune » au titre de l'année 2024

Nom, prénom et Signature du représentant légal

CULTURE/LECTURE

L'association P'tits Bouts d'Histoires vous donne rendez-vous à l'école Y Duteil (salle de motricité) au premier semestre 2024 pour des lectures animées pour les plus petits.

Voici les dates :

- Le dimanche 7 janvier 10h-10h45
- Le dimanche 18 février 10h-10h45
- Le dimanche 17 mars 10h-10h45
- Le dimanche 17 mars 10h-10h45
- Le dimanche 14 avril 10h-10h45
- Le samedi 4 mai dans le cadre du camp militaire allié reconstitué à 17h
- Le mercredi 12 juin 16h15-17h



DES NOCES D'OR A FOUQUIERES-LEZ-BETHUNE

50 ans de mariage, ce n'est pas si fréquent. C'est pourquoi, nous adressons toutes nos félicitations à Jacques Buttin (notre Premier Adjoint au Maire) et à son épouse Nicole pour leurs 50 ans de mariage. Nos amoureux sont repassés devant Madame le Maire lors d'une cérémonie très émouvante le samedi 2 mars en mairie.

Dans son discours, Sophie Duby, Maire a rappelé que Jacques et Nicole se sont rencontrés à la Trésorerie générale du Pas-de-Calais en 1969 et que depuis, ils ne se quittent plus. L'histoire retiendra que Jacques et Nicole se sont mariés à Arras le 2 mars 1974.

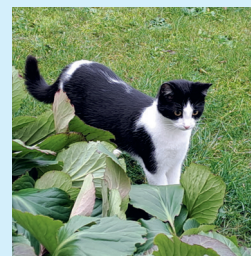
Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur pour les années à venir.



LA PHOTO INSOLITE

Nous sommes en décembre 2023. Notre Premier Adjoint au Maire, Jacques BUTTIN remet les colis de Noël à nos seniors. Arrivé pour la distribution au Hameau du château, notre élu a été suivi de près par un chat que son propriétaire reconnaîtra peut-être. Un chat qui a suivi la distribution des colis et qui est même monté en voiture.

Et comme si le chat ne suffisait pas, notre Premier Adjoint au Maire a attiré aussi un chien. Nul doute que ces animaux deviendront des stars au Hameau du château après la parution dans ce magazine municipal.



SPORT/COURSE A PIED

Dimanche 4 février 2024, le temps est bien gris voir un peu froid mais on a croisé des courageux autour de Frédéric Seneschal pour le premier rendez-vous course à pied.

En effet, le fouquiérois souhaite fédérer les énergies et les passionnés de course à pied afin d'organiser des séances collectives.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez transmettre vos coordonnées en mairie. Frédéric Seneschal vous recontactera.



INFO FLASH : UNE NOUVEAUTE PARC BLONDIAUX

Après l'aménagement d'un terrain de boule résidence Tournesol, un terrain a été aménagé pour les résidents de la résidence le Prieuré Fleuri au square Jean-Louis Blondiaux.





ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024. Il n'y aura qu'un seul tour. Depuis 1979, le Parlement européen est élu au suffrage universel.

Dans chaque État membre, des élections se tiennent tous les cinq ans. Les députés élus au niveau national se répartissent, au Parlement, dans des groupes politiques transeuropéens, qui servent surtout à organiser les débats parlementaires et permettent en particulier des votes en commun.

Pour voter lors des élections européennes 2024, vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au 1^{er} mai, ou avec le formulaire, muni d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile, jusqu'au 3 mai (disponible en mairie).

Pour vérifier votre situation électorale française rendez-vous sur le portail www.service-public.fr

HISTOIRE LOCALE... UN OURAGAN A FOUQUIERES-LEZ-BETHUNE ?

Par Arnaud WILLAY

Le saviez-vous ? La commune a été touchée par un ouragan, il y a 148 ans, en 1876. En effet, les élus Fouquiérois ont abordé ce sujet lors de la séance du Conseil municipal en date du 30 avril 1876.

A Fouquières...

Un conseil dirigé par le Maire de l'époque, René Doresmieux. Une circulaire a été lue en pleine séance. Elle avait pour but la répartition des secours aux victimes de l'ouragan du 12 mars et les demandes de secours déjà traitées par le Maire.

Le conseil était d'avis de donner suite aux réclamations attendues à condition qu'elles concernent des particuliers réellement indigents.

Des traces de cet ouragan doivent logiquement être retrouvées dans les délibérations du conseil municipal des communes autour de Béthune. Nous avons consulté le registre des délibérations de la ville de Béthune... et là aussi, il existe une trace de cet ouragan.

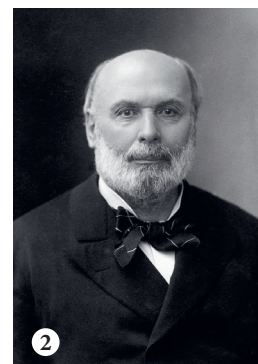
et dans les communes environnantes

En effet, on apprend lors de la séance du conseil de Béthune du 24 mars 1876 que « l'ouragan du 12 mars 1876 est en fait insolite... Les sieurs Druon et Robillard ont écrit à monsieur le Maire pour lui signaler les dégâts occasionnés dans leurs habitations par l'ouragan du douze mars et pour obtenir un secours de la ville... ».

Le Maire de Béthune, Charles Dellisse-Engrand (notre photo 1), est intervenu au nom des communes touchées auprès des députés du Nord afin d'indemniser au mieux les habitants

Une aide de la chambre des députés

Une requête entendue. La Chambre des députés, présidée par Jules Grévy (notre photo 2), vota un crédit de 1 750 000 francs pour venir en aide aux victimes des intempéries.



RETOUR SUR ACTU

La rubrique Retour sur actu nous fait reculer quelques mois en arrière, en novembre 2023. En effet, à la date de la tenue de la soirée beaujolais de l'association Tournesol, le magazine municipal était bouclé.

17 novembre 2023 : la soirée Beaujolais

Les photos le montrent... l'ambiance était conviviale lors de la soirée proposée par l'association Tournesol à l'occasion de l'arrivée du beaujolais. Les convives ont dansé jusqu'au bout de la nuit.

15 décembre 2023 : un Noël avec les parents d'élèves

La dynamique association des parents d'élèves de l'école Y Duteil a organisé une belle manifestation 100% fête de Noël salle Emerton.

15 décembre 2023 : le Noël des agents communaux

Ils œuvrent toute l'année pour faire vivre le service public ; si important dans les petits villages. Une manifestation spéciale a rassemblé les agents de la commune afin de partager un moment de convivialité avec les élus, les membres du CCAS à quelques jours de Noël.

16 décembre : les colis de Noël

C'est une tradition dans la commune. A l'occasion de Noël, les élus se déplacent chez les particuliers pour leur offrir un colis.

21 décembre : un spectacle 100% Noël pour l'école

Le spectacle proposé par la municipalité à l'occasion de Noël est toujours très attendu... et les enfants de l'école n'ont pas été déçus.



ETAT CIVIL 2023-2024

Naissance :

- Léonie MOTTIER DELFLY le 15 décembre 2023

Mariage :

- Mme Isabelle PATTE et M. Philippe SART le 23 mars 2024

Décès :

- M. Julien EVIN le 13 décembre 2023
- M. Jean DELILLE le 23 décembre 2023
- Mme Danièle TAFFIN le 08 janvier 2024
- Mme Paulette GERARD le 09 janvier 2024
- Mme Eliane DUMORTIER le 13 février 2024

INFOS UTILES

COMMEMORATION DU MERCREDI 8 MAI 2024 :

- 11h15 : mise en place du cortège officiel devant la mairie
- 11h30 : cérémonie au monument aux morts anglais
- 11h45 : cérémonie au monument aux morts français
- 12h : dévoilement en mairie des archives sur le résistant Willi Wehrle

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

- Le 15 avril au matin
- Le 27 mai au matin

RAMASSAGE DECHETS

- Les ordures ménagères, **le mercredi matin** (bac gris)
- Les déchets recyclables, **le mercredi après-midi semaines impaires** (bacs jaunes)
- Le verre, à déposer dans les containers prévus à cet effet
- Les déchets verts, **le lundi matin** (bacs verts)
- Cette année la collecte des déchets verts se déroulera du 08 avril au 11 novembre inclus

RAPPEL IMPORTANT

Nous vous rappelons que les sacs ou déchets quels qu'ils soient ne sont pas ramassés par le service de collecte de la CABBALR en dehors de ceux mis dans les containers. Ceux-ci restent donc sur le trottoir et cela engendre beaucoup de désagréments pour tous. Vous êtes priés de respecter la propreté de la voie publique et les règles sanitaires. Merci de votre compréhension.



Fouquières - Lez - Béthune

OPÉRATION JOB D'ÉTÉ

Tu es étudiant(e) ou lycéen(ne)
Tu as 17 ans minimum

Tu habites la commune de Fouquières-Lez-Béthune



Dépose ta candidature en mairie avant le 15 mai 2024

La commune recrute du personnel pour la période estivale pour l'entretien de ses espaces verts et de ses bâtiments.

Contrat de 20 H par semaine (de 15 jours minimum)

Renseignements en mairie : 03.21.68.24.71

contact@fouquieres-lez-bethune.fr